



Éco-centre

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES DÉCHETS DE LA LIÈVRE

La Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre offre, aux municipalités membres un Éco-centre. Moyennant des coûts, il est possible pour un commerçant ou un citoyen de disposer de ses matériaux en respectant l'environnement et en favorisant la récupération de ceux-ci.

Les contribuables peuvent apporter les matériaux secs suivants à l'Éco-centre de la Régie :

Le bois



Le métal



Le bardeau



Les résidus verts



Le ciment



Les matières résiduelles



Selon la catégorie des matériaux apportées et selon le tri qui devra être effectué par le contribuable, les frais reliés à ce service vont comme suit :

45 \$ tm	/	matériaux secs triés
120 \$ tm	/	enfouissement — matières r résiduelles
170 \$ tm	/	enfouissement — matières recyclables et matériaux secs

Un employé de la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre explique à tous les contribuables la bonne marche à suivre lorsqu'il arrive à l'Éco-centre. De plus, toutes les matières résiduelles amenées à l'Éco-centre sont triés, à l'aide d'une rétrocaveuse, afin de récupérer le plus possible de matériaux secs.

**RÉGIE
INTERMUNICIPALE
DES DÉCHETS DE LA LIÈVRE**

1064, rue Industrielle
CP 172
Mont-Laurier, Québec
J9L 3G9

(819) 623-7382
(819) 623-4739
ridl@tlb.sympatico.ca
www.ridl.ca

**La Régie et vous ...
un partenariat pour
l'environnement !**